
Mission d'appui méthodologique aux opérations pilotes du programme Culture & Aménagement

Objet	Accompagnement méthodologique de 3 à 4 opérations pilotes pour qualifier le besoin, intégrer une démarche artistique et culturelle au projet, puis formaliser une commande.
Forme du marché	MAPA structuré en 1 tranche ferme et jusqu'à 3 tranches optionnelles, correspondant chacune à une opération pilote.

1. Présentation du contexte

Le GIP EPAU (Groupement d'intérêt public L'Europe des projets architecturaux et urbains) assure le pilotage du programme national Culture & Aménagement, porté par le ministère de la Culture et le Ministère de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation.

Ce programme vise à mieux intégrer les démarches artistiques et culturelles dans les projets urbains, architecturaux, en produisant, à partir de situations concrètes, des méthodes, des repères et des ressources utiles aux professionnels.

Dans le cadre de son pilier « expérimentation », le programme accompagne plusieurs opérations pilotes portées par des maîtrises d'ouvrage. Afin de soutenir ces démarches, le GIP EPAU souhaite confier à un prestataire une mission d'appui méthodologique et d'ingénierie destinée à accompagner 3 à 4 opérations pilotes maximum dans la définition, le cadrage et la formalisation d'une commande artistique et culturelle adaptée à leurs enjeux et à leurs contraintes opérationnelles.

2. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet de confier une mission d'appui méthodologique aux opérations pilotes du programme Culture & Aménagement, au service des maîtrises d'ouvrage engagées dans des expérimentations.

La mission attendue doit permettre de :

- Qualifier le besoin, en sensibilisant l'écosystème mobilisé dans chaque opération pilote et en clarifiant ce que l'art et la culture peuvent apporter au projet, ainsi que leurs limites ;
- Faciliter l'intégration des démarches artistiques et culturelles dans la trajectoire de l'opération, en articulation avec son calendrier, ses contraintes techniques, ses équilibres budgétaires et ses modalités de gouvernance ;
- Outiller la commande, en traduisant les orientations retenues en attendus opérationnels susceptibles d'alimenter un cahier des charges ou une consultation ultérieure.

La mission n'a pas vocation à se substituer à la maîtrise d'ouvrage, à la maîtrise d'œuvre, à une mission de programmation, à une assistance à maîtrise d'ouvrage générale ou à l'intervention du futur opérateur artistique ou culturel. Elle relève d'un rôle de conseil, de structuration méthodologique et d'aide à la formalisation.

3. Description du contenu de la mission

Le marché est attribué à un titulaire unique, chargé d'assurer l'accompagnement méthodologique de l'ensemble des opérations pilotes du programme, dans la limite de quatre opérations maximum. Le contenu de la mission présenté s'entend par opération pilote. Pour chacune des opérations concernées, le titulaire devra déployer une méthode d'intervention adaptée au contexte, mais reposant sur un cadre méthodologique commun proposé dans son offre. La tranche ferme porte sur une première opération pilote ; chaque tranche optionnelle correspond à une opération pilote supplémentaire.

Le présent document décrit un parcours méthodologique de référence, structuré en trois temps, à titre indicatif. Les candidats peuvent toutefois proposer, dans leur offre, une organisation, un séquençage ou des modalités d'intervention différentes, dès lors qu'ils démontrent que la méthodologie proposée permet d'atteindre les objectifs de la mission, à savoir la qualification du besoin, l'intégration de la démarche artistique et culturelle dans l'opération, et l'outillage de la commande. Toute proposition alternative sera recevable et appréciée au regard de sa pertinence, de sa cohérence et de son adéquation aux attendus du marché.

Atelier 1 — Atelier de sensibilisation et de cadrage partagé	<i>Durée indicative : 1 journée (par opération pilote)</i>
Objectif	Installer une compréhension commune des ambitions du projet et construire un premier cadrage partagé autour des apports possibles d'une démarche artistique et culturelle.
Séquences attendues	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser une visite de site et repérage des principaux enjeux de l'opération ; • Animation d'un temps d'acculturation sur les potentiels et les limites des démarches art-urbanisme ; • Clarification des attentes, des contraintes et des points d'attention du projet, tant sur le plan opérationnel que politique.
Livrable(s) attendu(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Une note de cadrage présentant les premières hypothèses d'une démarche artistique et culturelle associée au projet.

Atelier 2 — Atelier d'orientation artistique et urbaine	<i>Durée indicative : 1 journée (par opération pilote)</i>
Objectif	Passer du diagnostic d'opportunité à une intention claire et partagée, en définissant le rôle de la démarche artistique et culturelle dans le projet et ses conditions de mise en œuvre.
Séquences attendues	<ul style="list-style-type: none"> • Co-construction des intentions artistiques et culturelles ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Définition du rôle de la démarche dans le projet : place, fonction, type d'intervention, périmètre ; • Articulation avec le calendrier, la trajectoire opérationnelle et les contraintes propres à l'opération.
Livrable attendu	<ul style="list-style-type: none"> • Une note d'orientations artistiques et culturelles présentant un ou deux scénarios de mise en œuvre : intentions, hypothèses d'intervention, phasage, périmètre, budget indicatif, format de démarche et points d'arbitrage.

Atelier 3 — Atelier d'écriture du cahier des charges	<i>Durée indicative : 1 journée (par opération pilote)</i>
Objectif	Traduire les orientations retenues en attendus opérationnels clairs, compatibles avec les contraintes spécifiques de ce type de démarche, et proposer un cadre de pilotage adapté.
Séquences attendues	<ul style="list-style-type: none"> • Traduction des orientations en attendus opérationnels et recommandations sur le format de consultation à retenir ; • Proposition d'un schéma de gouvernance et de modalités de pilotage de la démarche ; • Définition de critères de sélection et de modalités d'analyse des candidatures ou des offres.
Livrables attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Un projet de cahier des charges comprenant notamment l'objet, le contexte, les attendus, la méthode, les livrables, le calendrier et la gouvernance ; • Une grille de critères et une note d'aide à l'analyse des candidatures.

Le GIP EPAU pourra, s'il le juge utile, associer ponctuellement d'autres partenaires ou experts à ces différentes séquences, notamment sur les aspects contractuels ou de commande publique.

Le marché pourra également comprendre une prestation complémentaire portant sur la conception détaillée de la proposition méthodologique d'intervention. Cette prestation a pour objet de doter le GIP EPAU d'un cadre commun de déploiement de l'accompagnement auprès des opérations pilotes. À ce titre, le titulaire devra concevoir et formaliser l'ensemble des supports et outils nécessaires à la mise en œuvre de la mission, comprenant notamment : la définition du format d'intervention, l'élaboration d'un guide méthodologique, la production des trames d'animation des ateliers, la conception des supports de présentation et de restitution, ainsi que tout document ou livrable utile à la bonne exécution, à l'harmonisation et à la reproductibilité du dispositif. Les éléments produits dans ce cadre devront être remis au GIP EPAU dans un format directement exploitable et pourront, le cas échéant, être adaptés pour chaque opération pilote. Le GIP EPAU pourra communiquer gratuitement

tout ou partie de ces éléments à d'autres porteurs d'opération, partenaires ou maîtrises d'ouvrage, et les adapter pour un usage ultérieur.

4. Attendus transversaux du titulaire

- Préparer les séquences de travail avec le GIP EPAU en amont de chaque intervention ;
- Adapter sa méthode au contexte propre de chaque opération pilote ;
- Assurer un dialogue fluide avec la maîtrise d'ouvrage et les partenaires mobilisés ;
- Signaler au GIP EPAU tout point de blocage, d'arbitrage ou de vigilance susceptible d'affecter le bon déroulement de la mission ;
- Contribuer, par de brèves notes de synthèse ou de retour d'expérience, à la capitalisation du programme.

5. Forme du marché

Le marché est conclu sous la forme d'un marché à procédure adaptée (MAPA), structuré en :

- Une tranche ferme, portant sur l'accompagnement d'une première opération pilote, et éventuellement la conception détaillée de la proposition méthodologique d'intervention;
- Jusqu'à trois tranches optionnelles, affermies au fil de l'eau par le GIP EPAU en fonction du lancement effectif de nouvelles opérations pilotes.

Chaque tranche correspond à l'accompagnement complet d'une opération pilote selon le parcours méthodologique décrit ci-dessus.

Le GIP EPAU se réserve la possibilité de ne pas affermir tout ou partie des tranches optionnelles, en fonction de l'avancement du programme et des besoins effectifs.

6. Durée prévisionnelle de la mission

Pour chaque opération pilote, la durée maximale d'accompagnement est de 12 mois à compter de la notification ou de l'affermissement de la tranche correspondante.

Le calendrier précis de chaque mission sera défini avec le GIP EPAU et la maîtrise d'ouvrage concernée, en fonction de l'état d'avancement de l'opération pilote.

7. Rémunération

Le montant forfaitaire de la mission est fixé à :

- 10 000 € HT pour l'accompagnement d'une opération pilote

Le paiement de chaque tranche interviendra en deux temps :

- Un premier versement de 50% au démarrage de l'accompagnement de l'opération concernée ;
- Un second versement de 50% à la remise des derniers éléments attendus à l'issue de l'atelier 3.

Les modalités précises de règlement seront définies dans les pièces du marché.

8. Profil recherché

Le marché s'adresse à des opérateurs disposant d'une expérience confirmée dans l'accompagnement de projets à l'interface entre aménagement, architecture, urbanisme, paysage, création artistique et action culturelle.

Sont notamment attendues des références dans les domaines suivants :

- Appui à la définition ou au pilotage de démarches artistiques et culturelles territorialisées ;
- Accompagnement de maîtrises d'ouvrage publiques ;
- Ingénierie de projet à l'articulation entre projet urbain et intervention culturelle ;

- Animation d'ateliers de travail, de démarches collectives ou de processus de co-construction ;
- Rédaction de cahiers des charges, de consultations ou de cadres méthodologiques.

Une bonne connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales, de la commande publique et des logiques de projet urbain constituera un atout.

9. Critères d'appréciation des candidatures et des offres

Les candidatures et offres seront appréciées au regard :

- De la compréhension des enjeux de la mission ;
- De la qualité de la méthodologie proposée ;
- De l'expérience et des références du candidat sur des missions comparables ;
- De la capacité à dialoguer avec des maîtrises d'ouvrage et des partenaires variés ;
- Du prix.

10. Contenu de la réponse attendue

Les candidats devront transmettre un dossier comprenant :

- Une note méthodologique de 2 à 4 pages maximum exposant la compréhension de la mission, la méthode proposée et les modalités d'intervention ;
- Une proposition financière, conforme aux pièces du marché.

11. Modalités de remise des offres

Les candidatures et offres sont à transmettre au plus tard le dimanche 12 avril à 23h59.

Elles devront être adressées à :

Florentin Cornée, directeur de programmes

florentin.cornee@developpement-durable.gouv.fr

Pour toute question relative à la consultation, les candidats peuvent s'adresser au même contact.